

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement de l'École de l'Aigle tenue le 27 novembre 2025 à 18h30

1. Préliminaires

1.1 Présences, ouverture de la séance et vérification du quorum

Parents : Alessandra Rossi Ricci, Marie-Thérèse Hébert, Yasmine Samia, Sarah Trottier, Ali Al-Shaaby

Personnel de l'école : Lise Cyr, Lyne Brennan, Catrine St-Amand, Caroline Savard-Lalonde, Mylène Larocque, Vanessa Couture, Renelle Nadeau

Absences : Aucun

Le quorum est constaté à 18h35.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sarah Trottier propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Appuyé de Vanessa Couture.

RÉSOLUTION : CE-25-26-13

1.3 Période d'intervention du public

Aucun

2. Procès-verbal

2.1 Lecture et adoption du procès-verbal du 9 octobre 2025

Lyne Brennan propose l'adoption du procès-verbal.

Appuyé de Vanessa Couture.

RÉSOLUTION : CE-25-26-14

2.2 Suivis au procès-verbal du 9 octobre 2025

Aucun

3. Points d'information et/ou de consultation

3.1 Mot de la présidente

Bonsoir à tous et merci d'être présents à cette rencontre. Les élèves et le personnel de l'école dégagent une belle énergie. Les vacances de Noël approchent. Plusieurs activités sont prévues.

3.2 Mot de la directrice

Bonsoir à tous et merci de votre implication au sein du conseil d'établissement.

Le climat dans l'école est festif ! Le personnel prépare des activités pour souligner la période des Fêtes à l'école. Le comité de vie étudiante proposera une semaine thématique pour les dernières journées de classe avant les vacances.

Le CSSPO fera parvenir une lettre à tous les parents ainsi qu'au personnel des écoles concernant les modalités d'application de la Loi 94 sur la laïcité dans les écoles. Le personnel concerné et les parents bénévoles devront se conformer à ces modalités.

Le projet éducatif de l'école ayant été approuvé, l'équipe prépare actuellement son plan d'action pour la prochaine année.

Des sommes allouées récemment, dans le cadre du budget de construction de l'école, permettent de compléter l'aménagement du carrefour d'apprentissage ainsi que l'achat de matériel pour l'enseignement et le service de garde.

Au retour du congé des Fêtes, entre la mi-janvier et la mi-mars, le programme **Hors-piste** sera offert à tous les élèves de l'école, du préscolaire 4 ans à la 6^e année. Cinq ateliers distincts seront offerts à chaque niveau scolaire. Une lettre sera envoyée aux parents pour les informer.

4. Points de discussion, d'approbation et/ou d'adoption

4.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Le Plan de lutte est présenté.

On informe que le sondage *QSVE-BE* sera effectué auprès des élèves de la 4^e à la 6^e année au mois de mars 2026.

Mylène Larocque propose l'adoption du plan de lutte.

Appuyé de Catrine St-Amand.

RÉSOLUTION : CE-25-26-15

4.2 Critères de sélection des directions d'établissement

Les membres désirent conserver le même document qui a été approuvé le 23 avril 2025.

Catrine St-Amand propose. Appuyé de Lyne Brennan.

RÉSOLUTION : CE-25-26-16

4.3 Photos scolaires 2026-2027

Photomania sera le fournisseur pour l'année scolaire 2026-2027.

La prise de photos scolaire aura lieu le 21 octobre 2026.

Sarah Trottier propose. Appuyé de Yasmine Samia.

RÉSOLUTION : CE-25-26-17

5. Mots des différents participants au CÉ

5.1 Mot du personnel

Les rencontres avec les parents en fin d'étape se sont bien déroulées. C'est agréable de recevoir une rétroaction de la part des parents.

5.2 Mot de la représentante du service de garde

On sent que les élèves ont bien hâte aux vacances ! Ils ont réalisé des projets intéressants et fabriqué de beaux bricolages récemment.

5.3 Mot du représentant ou de la représentante de l'OPP

Les parents s'impliquent à différentes activités : la décoration du sapin, les dîners pizza, la bibliothèque.

Les parents bénévoles installeront le sapin dans la salle polyvalente ce dimanche. Ils retireront les décorations le 5 janvier.

Activités à venir :

Au mois de février aura lieu le déjeuner de reconnaissance du personnel de l'école.

Le carnaval aura lieu avant la semaine de relâche.

Il faudrait faire un rappel pour recueillir d'autres noms de parents intéressés à être bénévoles. L'OPP aimerait recevoir le calendrier des activités de l'année.

5.4 Mot de la représentante du comité de parents CSSPO

La prochaine rencontre aura lieu au cours de la semaine du 1^{er} décembre.

6. Varia

On a souligné qu'il y avait parfois des fautes d'orthographe dans certains courriels reçus de la part des enseignants.

- La direction s'engage à faire un rappel à tous.

De plus, certains enseignants ne corrigent pas systématiquement les fautes d'orthographe dans tous les travaux d'élèves.

- Une discussion a lieu à ce sujet.

7. Levée de la séance

Alessandra Rossi Ricci propose la levée de la séance à 20h03. Appuyé de Lyne Brennan.

La prochaine rencontre aura lieu 19 février 2026 à 18h30.

*Renelle Nadeau
pour le secrétariat du CÉ*

Signature de la présidente du CÉ

Signature de la directrice de l'école